



Communiqué de presse

Lancement de l'observatoire des déchets de la Guadeloupe!

Le 18 décembre 2013, l'ADEME, la Région Guadeloupe, le Conseil Général et la DEAL, lancent l'Observatoire des déchets de la Guadeloupe.

L'objectif de ce nouvel outil est de fournir à l'ensemble des collectivités, des entreprises, et des services de l'Etat, un état des lieux et des éléments prospectifs nécessaires à leur prise de décision dans le domaine de la gestion des déchets.

Les enjeux concernant la gestion des déchets sont essentiels en Guadeloupe. Première préoccupation environnementale des Guadeloupéens (sondage LH2 – DOM 2011), les déchets constituent aujourd'hui un élément incontournable de toute politique publique.

Dans notre archipel, les objectifs de réduction de la production de déchets et de leur valorisation sont ambitieux :

- ✓ stabiliser la production de déchets d'ici à 2020, pour limiter l'impact environnemental de la gestion des déchets, et son impact financier sur le budget des communes,
- ✓ passer d'une logique de stockage à une logique de valorisation, en considérant le déchet comme une ressource locale et un potentiel d'activité économique à part entière.

Au regard de ces nouveaux enjeux, l'ADEME, la DEAL, la Région Guadeloupe et le Conseil Général de la Guadeloupe ont souhaité doter le territoire d'un observatoire qui constitue un outil d'accompagnement des décideurs dans la mise en œuvre d'une gestion rationnelle et optimisée des déchets de la Guadeloupe.

L'observatoire diffusera notamment un recueil annuel de données sur la gestion des déchets. Il développera également une mission prospective (études) en anticipant les enjeux de demain.

Afin de découvrir ce nouvel outil du territoire, vous êtes cordialement invité(e) au lancement de l'Observatoire des déchets de la Guadeloupe, et à la présentation de la première publication : « Les chiffres clés des déchets en Guadeloupe, bilan 2012 », qui auront lieu :

le 18 Décembre de 09.00 à 11.00 à l'Hôtel de région

Pour plus d'informations:

Région Guadeloupe : Béatrice FREDERIC Tel 0590 xxxx – mel XXXXXX



Lancement de l'observatoire des déchets de la Guadeloupe!

Dossier de presse



L'essentiel sur l'observatoire des déchets de la Guadeloupe

L'ADEME, le Conseil Général, la Région Guadeloupe et la DEAL, œuvrent ensemble pour la création d'un outil d'observation et d'aide à l'évaluation des politiques en matière de gestion des déchets.

A travers la mise en place de cet observatoire des déchets de la Guadeloupe, les partenaires souhaitent fournir à l'ensemble des collectivités, des entreprises, et des services de l'Etat, un état des lieux et des éléments prospectifs nécessaires à leur prise de décision dans le domaine de la gestion des déchets.

L'observatoire des déchets de la Guadeloupe en quelques lignes

Les enjeux concernant la gestion des déchets sont considérables. Première préoccupation environnementale des Guadeloupéens (sondage LH2 – DOM 2011), les déchets constituent aujourd'hui un élément essentiel de toute politique publique. En effet, il ne s'agit plus uniquement de stocker les déchets, comme par le passé, mais bien de faire des déchets une ressource et un secteur d'activité économique à part entière.

Par ailleurs, les objectifs des pouvoirs publics s'agissant de la production de déchets sont ambitieux. Il s'agit de stabiliser la production de déchets d'ici à 2020 pour des raisons environnementales bien comprises, mais également, pour éviter que la gestion des déchets n'obère les budgets des communes.

Au regard de ces nouveaux enjeux, l'ADEME, la DEAL, la région Guadeloupe, le conseil général de la Guadeloupe ont souhaité doter le territoire d'un nouvel observatoire qui constitue un outil d'accompagnement des décideurs dans la mise en œuvre d'une gestion rationnelle et optimisée des déchets de la Guadeloupe.

L'observatoire diffusera notamment un recueil annuel de données sur la gestion des déchets. Il développera également une mission prospective (études) en anticipant les enjeux de demain.

Qu'est-ce que l'Observatoire des déchets de la Guadeloupe? en détail....

Quelles sont les missions de l'observatoire ?

L'Observatoire des déchets de la Guadeloupe traduit la volonté de l'ADEME, de la DEAL, du Conseil Général et de la Région Guadeloupe, de se doter d'un instrument spécifique de suivi et d'évaluation des actions menées en Guadeloupe :

- En faveur de la prévention des déchets (réduction de la quantité de déchets produits, réemplois) ;
- En faveur du recyclage ;
- En faveur d'une meilleure collecte des déchets ;
- En matière d'impact environnemental des politiques déchets ;
- En matière de coûts de la gestion des déchets.

Cet observatoire a pour ambition d'être un outil au service des politiques publiques, notamment lors de l'élaboration et de la révision des documents de planification régionaux (plan déchets non dangereux, plan déchets dangereux, plan déchets du BTP, etc...) ainsi que des contractualisations territoriales (programme opérationnel 2014-2020, contractualisation Etat-ADEME-Région-Département).



L'Observatoire a également pour mission d'informer le grand public sur ces cinq domaines au moyen de diverses publications.

L'Observatoire exercera son action selon les axes suivants :

- le recueil de données statistiques ;
- l'élaboration d'indicateurs de suivi ;
- la valorisation et la publication de ces données ;
- la réalisation d'études ou de recherches ;
- l'organisation de journées techniques et de formations.

En termes de valorisation des données, l'Observatoire publiera au moins un recueil de données annuel sur les déchets.

Comment fonctionne l'observatoire ?

Le fonctionnement de l'observatoire des déchets de la Guadeloupe est composé :

- D'un secrétariat, actuellement assuré par l'ADEME, qui coordonne administrativement l'observatoire et assure la collecte des données.
- D'un groupe de travail composé de la de l'ADEME, de la DEAL, de la Région Guadeloupe et du Conseil Général.

Une démarche partenariale

L'observatoire se veut être une démarche partenariale où les partenaires publics et privés sont sollicités pour la fourniture et l'analyse des données.

- *Partenaires publics :*

Ademe, Deal, Région Guadeloupe, Conseil Général, Insee, Syvade, Symctom.

Communes : Abymes, Anse-Bertrand, Baie-Mahault, Bouillante, Capesterre-Belle-Eau, la Désirade, Gosier, Goyave, Morne-à-l'Eau, Moule, Petit-Bourg, Petit-Canal, Pointe-à-Pitre, Port-Louis, St François, Ste Anne, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-Habitants.

Intercommunalités : communauté de commune de Marie-Galante, communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre.

- *Partenaires privés :*

E-Compagnie, Ecodec, AER, SITA, SNR, Caribéenne de Recyclage, Karupal, SARP Caraïbes, Tecmed Environnement, SGB, Ariade.

Éco-organisme : Éco-Emballage, Corepile, Recylum, Cyclamed.

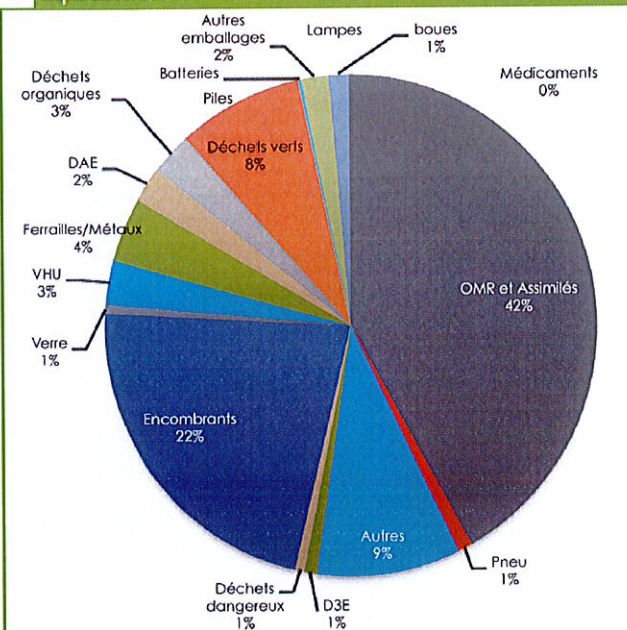
Première publication de l'observatoire des déchets de Guadeloupe: Les chiffres clés des déchets en Guadeloupe 2012.

En bref

Les filières déchets se structurent

En 2012, 357 002 tonnes de déchets ont ainsi été traités ou prétraités sur le territoire. Les déchets prétraités sont ensuite pour la plupart conditionnés et expédiés vers des centres de traitement à travers le monde entier.

2 Répartition des déchets entrant dans les installations de traitement

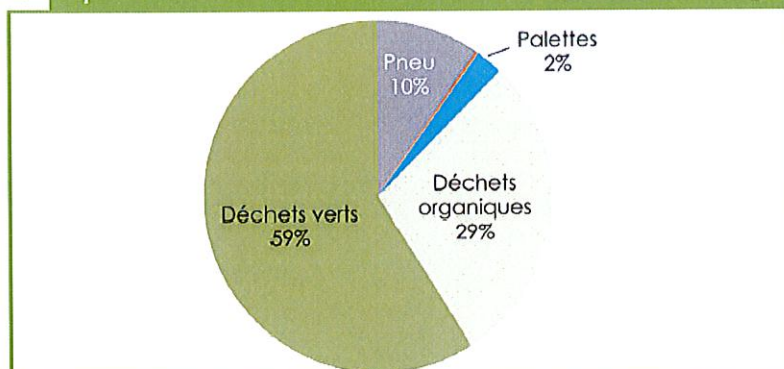


Source : SITA Verte, AER, EcoDec, SNR, SARP Caraïbes, Caribéenne de Recyclage, Karupal, SGB, Tecmed Environnement, Ecompagnie, Cyclamed, Syvade, Commune de la Désirade, SITA, Ariade, Éco-Mobilier, Recylum, Ecologic et Corepile

*Autres : cendre, menuiserie, déblais, gravats, etc.

Des filières de valorisation locales se développent

7 Répartition des déchets entrant dans une filière de valorisation Guadeloupe



Source : SITA Verte, AER, EcoDec, SNR, SARP Caraïbes, Caribéenne de Recyclage, Karupal, SGB, Tecmed Environnement, Ecompagnie, Cyclamed, Syvade, Commune de la Désirade, SITA, Ariade, Éco-Mobilier, Recylum, Ecologic et Corepile

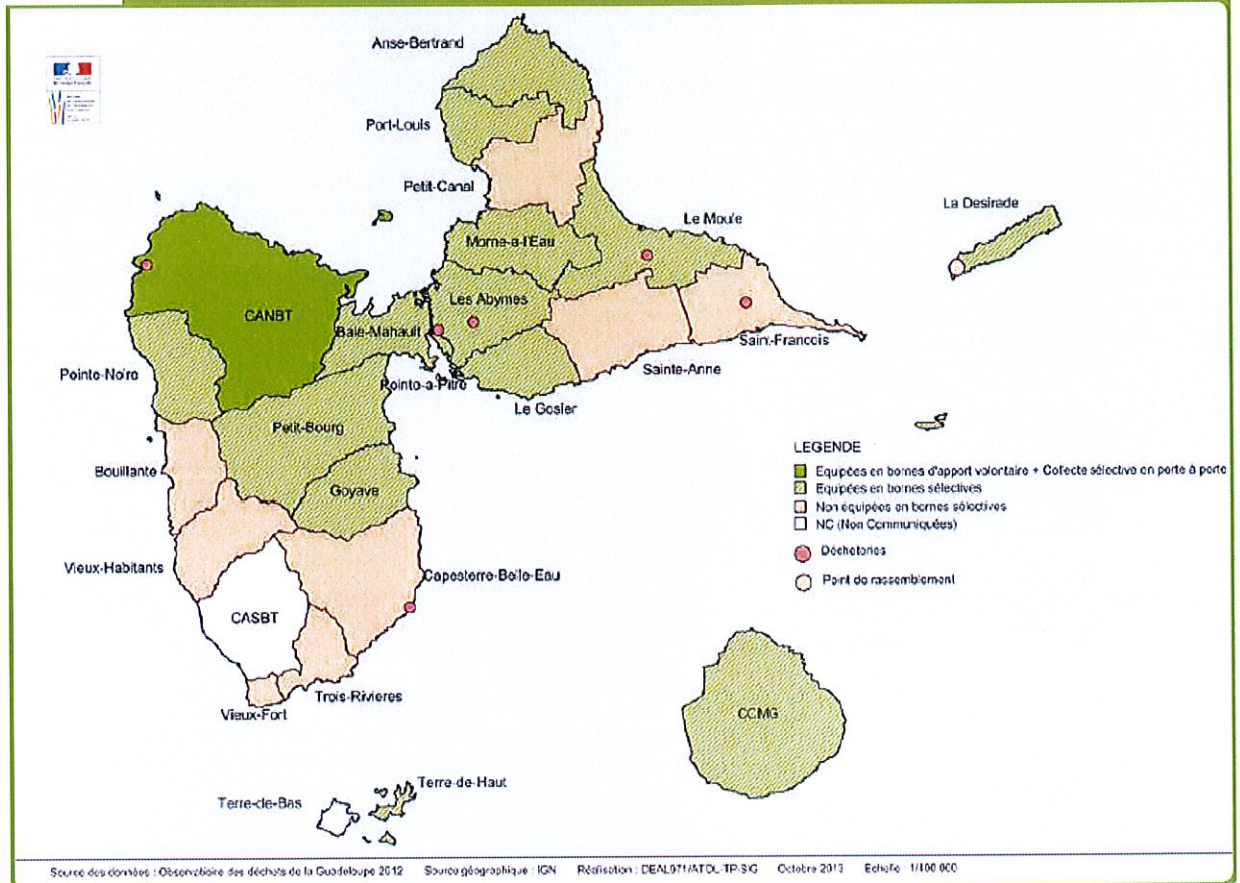
Les unités de tri du territoire ont pris en charge 22 % du total des déchets collectés en 2012, soit **77 596 tonnes** de déchets. Ces déchets entrent dans une filière de valorisation, soit sur le territoire guadeloupéen, soit au niveau international.

Cinq types de déchets sont valorisés sur le territoire, soit 33 803 tonnes en 2012 qui représentent 9,5 % de la quantité totale de déchets traités.


Et la collecte sélective s'intensifie

68% de la population guadeloupéenne est desservie par un service de collecte sélective, grâce à l'installation de bornes d'apport volontaire et au développement du réseau de déchèteries.

Carte 5 Collectivités équipées pour la collecte sélective et localisation des déchèteries, en 2012



Pour plus d'informations:

Région Guadeloupe : Béatrice FREDERIC Tel  – mel 